

ASSEMBLÉE NATIONALE
12 juin 2015

NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 2830)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° CL561

présenté par
Mme Linkenheld, M. Clément et Mme Le Dain

ARTICLE 22 BIS AAA

Supprimer l'alinéa 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec l'amendement précédent.